



ancenis-saint-gereon.fr

## DÉCISION MUNICIPALE N° 24-087

### Travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge Lots n° 4, 7 et 8

#### LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

**VU** la délibération n° 072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

**VU** le Code de la commande publique,

**VU** la délibération n° 140-22 en date du 12 décembre 2022, par laquelle le conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**VU** la décision municipale n° 24-078 en date du 29 avril 2024 portant attribution des lots 1, 2, 3, 5 et 6 du marché de travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge,

**CONSIDÉRANT** la nouvelle phase de négociation ciblée menée sur le profil acheteur de la ville pour les lots 4, 7 et 8,

**CONSIDÉRANT** la validation du résultat de cette négociation par les membres de la commission consultative des marchés publics,

#### DÉCIDE

**Article 1** : d'attribuer les lots 4, 7 et 8 du marché de travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge, après négociation, conformément au tableau ci-dessous (le tableau reprend aussi les éléments relatifs à l'attribution des lots 1, 2, 3, 5 et 6) :

N° lot	Intitulé lot	Attributaire	Montant forfaitaire BASE € ht	Montant forfaitaire PSE € ht (agrandissement d'ouverture et porte neuve sur vestiaires 3 et 4)	Montant forfaitaire TOTAL € ht
1	Gros œuvre – aménagements extérieurs	BAUMARD Agence BAM Travaux Services 44 16, rue de la Garenne 44700 Orvault	27 367,61	1 364,59	28 732,20

		N° SIRET : 318 009 495 00017			
2	Serrurerie	SERVI LOIRE INDUSTRIE ZAC de l'Aufresne 200, rue Denis Papin BP 30164 44155 Ancenis-Saint-Géréon cedex N° SIRET : 350 466 462 00032	20 875,00		20 875,00
3	Cloisons sèches	SUBILEAU 267, rue de la Bossarderie BP 40252 44158 Ancenis-Saint- Géréon cedex N° SIRET : 448 160 341 00013	21 000,00		21 000,00
4	Menuiseries intérieures	SUBILEAU 267, rue de la Bossarderie BP 40252 44158 Ancenis-Saint- Géréon cedex N° SIRET : 448 160 341 00013	58 042,42	1 209,70	59 252,12
5	Sols scellés - faïences	ESNEAULT 559, allée des Bleuets 44150 Ancenis-Saint- Géréon N° SIRET : 304 849 250 00028	8 979,00	240,24	9 219,24
6	Peinture	FREMONDIERE DECORATION ZA des Châtaigneraies 7, rue des Noisetiers Landemont 49270 Orée d'Anjou N° SIRET : 494 432 933 00039	7 184,02	195,02	7 379,04
7	Electricité	MONNIER 810, rue du Verger 44150 Ancenis-Saint- Géréon N° SIRET : 478 804 289 00021	22 500,00		22 500,00
8	Chauffage, ventilation, plomberie sanitaires	HERVE THERMIQUE 5 bis, rue du Chêne Lassé 44800 Saint Herblain N° SIRET : 627 220 049 00753	23 271,11		23 271,11
		<b>TOTAL € HT</b>	<b>189 219,16</b>	<b>3 009,55</b>	<b>192 228,71</b>
		<b>TVA</b>	<b>37 843,83</b>	<b>601,91</b>	<b>38 445,74</b>
		<b>TOTAL € TTC</b>	<b>227 062,99</b>	<b>3 611,46</b>	<b>230 674,45</b>

**Article 2 :** Les prix du marché sont fermes et actualisables.

**Article 3** : Le marché est conclu pour une durée de huit mois, tous lots confondus, à compter de l'ordre de service de démarrage, hors période de préparation et hors intempéries et congés.

**Article 4** : Monsieur le Maire et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

**Article 5** : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 24 mai 2024

Le Maire  
Rémy Orhon



*Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.*

Accusé de réception en préfecture  
044-200083228-20240524-2024dec087-AU  
Reçu le 26/05/2024